



Province de Namur
Arrondissement de Dinant
Commune de HOUYET



Wallonie

URBANISME - Annexe 26 AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de **permis d'urbanisme**.

Le demandeur est **SA BATOPIN représenté par WYNS Tim** domicilié sis **Brouwerijstraat 6 à 2200 NOORDERWIJK**

Le terrain concerné est situé à **rue des Artisans - 5560 Mesnil-Saint-Blaise** cadastré **HOUYET 5 DIV/Mesnil-St-Blaise/ section D n° 1083A**.

Le projet consiste en **le placement d'un distributeur automatique de billet (kiosque) de 12,71 m²** et présente les caractéristiques suivantes : **placement d'un totem de 4 m de hauteur et d'un kiosque d'une hauteur de 2,74 m de ton anthracite/gris/jaune devant la maison n°9**.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article - D.IV.40 - R.IV.40-1. - D.VIII.13 - du Code du Développement Territorial.

L'enquête publique est ouverte du 31/05/2024 au 14/06/2024

Le dossier est consultable à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET :**

- **les jours ouvrables : les lundis, mardis, jeudis et les vendredis de 9H à 12H et les après-midis sur rendez-vous ; les mercredis de 9H à 12H et de 14H à 16H ;**
- **le samedi 02 juin 2024 SUR RENDEZ-VOUS pris au plus tard 48 heures à l'avance auprès du service urbanisme téléphone au 082/67.69.67 – 082/67.69.72 ou par e-mail : urbanisme@houyet.be**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : **rue Saint Roch 15 à 5560 HOUYET ;**
- par courrier électronique à l'adresse suivante : **urbanisme@houyet.be**
- remises en main propre au service urbanisme.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **(Réf. PU 44/2024)**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La clôture de l'enquête publique aura lieu à l'adresse suivante : **rue St Roch 15 à 5560 HOUYET le 14 juin 2024 à 16h00.**

A HOUYET, le 22/05/2024

Le Directeur général

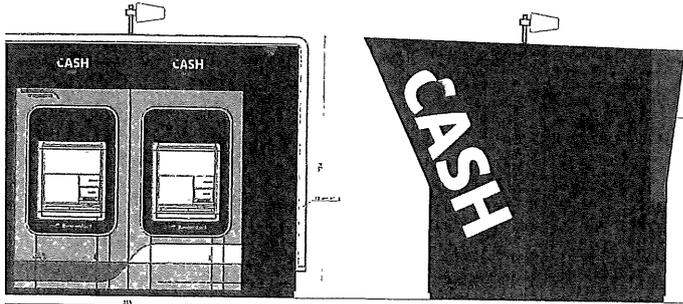
Didier FRIPIAT

Par le Collège :



Par délégation de signature,
L'Échevin de l'Urbanisme

Étienne MAROT



		7231A_Houyet_R. des Artisans 7231A_Houyet_R. des Artisans 7231A_Houyet_R. des Artisans		00 TO BE	
--	--	--	--	-------------	--

